

# Les proverbes baoulé, un moyen de gestion des conflits et de culture de la paix

---

Honoré Kouassi N'GORAN<sup>1\*</sup>

## Résumé :

Dans un contexte mondial marqué par des crises multidimensionnelles et des tensions récurrentes, cette étude explore la fonction pacificatrice du proverbe dans la culture baoulé. L'objectif est de montrer en quoi cet outil traditionnel de sagesse orale agit comme un mécanisme de régulation sociale et de résolution des conflits. S'appuyant sur une approche ethnolinguistique et une analyse sociocritique d'un corpus de onze (11) proverbes collectés sur le terrain, la recherche met en lumière le rôle du proverbe en tant qu'instrument de médiation, de canalisation des tensions et de restauration des équilibres sociaux. Les résultats révèlent que ces énoncés brefs, porteurs de valeurs telles que la tolérance, le respect et la solidarité, favorisent une dynamique de cohésion au sein des communautés. Leur transmission apparaît ainsi comme essentielle à la préservation de l'ordre social et à la pérennité des pratiques culturelles de conciliation.

**Mots-clés :** Conflit- Culture - Paix- Médiation-Proverbe baoulé

## Baoulé proverbs, a means of conflict management and peace culture

### Abstract :

In a global context marked by multidimensional crises and recurring tensions, this study explores the peacekeeping function of proverbs in Baoulé culture. The aim is to show how this traditional vehicle of oral wisdom serves as a mechanism for social regulation and conflict resolution. Drawing on an ethnolinguistic approach and a sociocritical analysis of a corpus of eleven (11) proverbs collected in the field, the research highlights the proverb's role as a tool for mediation, tension management, and the restoration of social balance. The findings reveal that these concise statements, imbued with values such as tolerance, respect, and solidarity, promote community cohesion. Their transmission thus appears essential to the preservation of social order and the continuity of cultural practices of reconciliation.

**Keywords :** Conflict – Culture – Peace – Mediation – Baoulé Proverb

## Introduction

Dans un monde rongé par des violences endémiques, des tensions sociales récurrentes et des fractures identitaires multiples, l'humanité

---

<sup>1</sup> Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire). Département de Lettres Modernes, [Khonore68@yahoo.fr](mailto:Khonore68@yahoo.fr)

DOI : <https://doi.org/10.64707/revstlsh.v4i1i1.1861>

semble prise dans une spirale où la souffrance devient une norme. En 2020, plus de 80 millions de personnes ont été déplacées de force à travers le globe, conséquence directe de conflits armés ou de crises internes, selon le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR, 2020). Tandis que les dispositifs institutionnels de maintien de la paix peinent à produire des résultats durables, il devient impératif de reconsidérer les ressources culturelles traditionnelles longtemps marginalisées, mais potentiellement porteuses de solutions endogènes.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui explore la manière dont les proverbes, et plus précisément ceux issus de la tradition baoulé, peuvent fonctionner comme instruments de gestion pacifique des différends. Loin d'être de simples ornements discursifs, ces énoncés courts, porteurs d'une sagesse ancestrale, renferment des normes de conduite et des représentations sociales qui contribuent à réguler les rapports humains. Selon M. Cabakulu (1972, p. 10), le proverbe africain, dans sa densité symbolique, incarne à la fois une mémoire sociale, une pédagogie implicite et un mécanisme de résolution de conflits. Le présent article, intitulé « Les proverbes baoulé, un moyen de gestion des conflits et de culture de la paix », entend démontrer en quoi ces formes discursives, inscrites dans une tradition orale vivace, peuvent être mobilisées pour rétablir l'équilibre social et favoriser la réconciliation.

À travers cette réflexion, il s'agit de mettre en lumière la portée éducative, éthique et pacificatrice des proverbes baoulé, en montrant qu'ils ne se limitent pas à une fonction esthétique ou patrimoniale, mais qu'ils agissent comme des outils régulateurs à part entière dans les dynamiques communautaires. Leur usage, souvent implicite et intégré dans le tissu quotidien des interactions sociales, permet de désamorcer les tensions, de restaurer l'harmonie et d'induire un consensus là où le dialogue direct échoue. Cela invite à s'interroger sur leur potentiel réel dans le monde contemporain : ces énoncés traditionnels peuvent-ils encore agir efficacement sur les réalités conflictuelles actuelles ? Peuvent-ils véritablement contribuer à construire une culture de paix durable et transposable au-delà des cercles communautaires immédiats ?

La démarche repose sur une enquête de terrain menée dans deux localités baoulé du centre de la Côte d'Ivoire, à savoir Sakassou et Bouaké, connues pour la vitalité de leurs pratiques orales et leur attachement aux valeurs ancestrales. Les données ont été recueillies

auprès de figures reconnues de l'autorité coutumière et de la parole traditionnelle : anciens, chefs, conteurs et gardiennes de mémoire, dans un cadre qui favorisait les échanges libres et contextualisés. À l'aide d'entretiens semi-directifs, de discussions collectives et de l'observation participante lors de conseils ou d'événements rituels, onze proverbes ont été collectés, analysés et interprétés dans leur contexte d'énonciation.

L'analyse croise une approche ethnolinguistique, inspirée des travaux de Bernard Pottier (1970, p.3)<sup>2</sup>, et une lecture sociocritique dans la lignée de Pierre Zima (2003, p. 9)<sup>3</sup>. La première permet de comprendre les normes, les habitudes et les structures de pensée véhiculées par ces énoncés dans leur cadre culturel d'origine ; la seconde s'intéresse à leur portée sociale, à leur fonction régulatrice et aux mécanismes symboliques par lesquels ils influencent les comportements et les rapports interindividuels. Ce croisement méthodologique révèle que les proverbes ne sont pas simplement des condensés de sagesse, mais des vecteurs opératoires de pacification, capables d'instaurer un dialogue par la médiation symbolique et d'orienter les décisions vers la conciliation.

L'étude mettra ainsi en évidence que les proverbes baoulé, loin d'être des vestiges d'un monde ancien, continuent de jouer un rôle actif dans la gestion des conflits. Par leur force d'évocation, leur ancrage communautaire et leur dimension morale, ils participent à une culture de paix qui, bien qu'ancrée dans la tradition, reste éminemment actuelle.

## **I. État de la matière**

Cette première section, consacrée à l'état de la matière, commence par la présentation du peuple baoulé, mettant en lumière ses origines, son histoire et ses coutumes. Elle se poursuit par une brève définition du proverbe, en soulignant son étymologie, sa nature et sa dénomination au sein de la culture baoulé. Enfin, l'exposé du corpus permet d'illustrer l'usage des proverbes dans la gestion des conflits et la promotion de la paix.

---

<sup>2</sup> Elle est une branche de l'anthropologie qui a pour objet l'étude descriptive des mœurs, des coutumes, et l'organisation sociale des divers peuples et spécialement de ce qui n'ont guère d'histoire.

<sup>3</sup> Cette sociocritique permet d'étudier le rapport entre l'œuvre littéraire et la société ou l'auteur qui l'a produite et se définit comme « une théorie de la société ».

## I.1. Présentation du peuple baoulé

Le peuple baoulé, l'un des plus influents de la Côte d'Ivoire, trouve ses origines dans le royaume ashanti, situé dans l'actuel Ghana. Leur histoire collective débute par un exode mémorable, consécutif à une crise de succession au sein du royaume de Kumasi. Sous la conduite de la reine Abla Pokou, figure légendaire et matricielle de leur identité, les Baoulé franchissent le fleuve Comoé, un passage tragique au cours duquel elle aurait, selon la tradition orale, sacrifié son propre fils afin de sauver son peuple. Ce geste fondateur, qui scelle le destin du groupe, donne naissance au nom même de leur ethnie : « Baoulé », qui dériverait de la locution « ba wouli » signifiant « l'enfant est mort » dans leur langue<sup>4</sup>.

À la suite de cette traversée, les Baoulé s'installent progressivement dans la région centrale de l'actuelle Côte d'Ivoire, qu'ils transforment en une véritable terre d'ancrage identitaire. Leurs implantations s'articulent autour de plusieurs pôles majeurs tels que Toumodi, Yamoussoukro, Bouaké, Botro, Béoumi, Diabo et Dimbokro. Leur aire culturelle entre en contact avec d'autres groupes ethniques frontaliers, notamment les Tagbana au Centre-Nord, les Gouro à l'Ouest, les Dida, Abidji et Agni au Sud, et les Abbron et Agni de l'Est. Cette situation géographique, au carrefour de plusieurs peuples, favorise une dynamique d'échanges culturels tout en consolidant leur identité propre.

Le territoire baoulé est caractérisé par un climat de transition, souvent qualifié de « baouléen », alternant entre humidité tropicale et périodes de sécheresse. Le cycle annuel y est structuré en quatre saisons : une grande saison pluvieuse d'avril à juillet, suivie d'une courte saison sèche ; puis une petite saison pluvieuse d'août à novembre, interrompue par une grande saison sèche allant de décembre à mars. Une période de sécheresse plus modérée, appelée localement « mougou »<sup>5</sup>, s'intercale également. La végétation dominante, de type savane arborée, mêle de grands arbres clairsemés à des herbes hautes, conférant à la région une physionomie écologique intermédiaire entre forêt et savane.

---

<sup>4</sup> Agba, Aïtô, Akouè, Ayaou, Elomouin, Fahafouè, Gblo, Gôli, Kôdè, Nanafouè, N'gban, N'zipkli, Safouè, Satiklan, Son'do, Walèbo.

<sup>5</sup> « Mougou » désigne la petite saison sèche. C'est pendant cette période que les villageois récoltent les produits qui ont été semés. La grande saison sèche est appelée « wawa ».

Sur cette terre d'installation, façonnée par la mémoire de l'exil et la force du mythe fondateur, les Baoulé développent une économie plurielle, reflet de leur capacité d'adaptation. Majoritairement agriculteurs, ils privilégient la culture de l'igname, véritable aliment identitaire, déclinée en plusieurs variétés, mais s'adonnent également à la culture de rente (cacao, café, anacarde). À ces activités agricoles s'ajoutent la pêche dans les rivières locales, la chasse, l'élevage traditionnel, l'artisanat (notamment le tissage et la sculpture) ainsi qu'un commerce actif, aussi bien local qu'interrégional. Ce mode de vie révèle un peuple résilient, habité par une profonde conscience historique et capable d'allier tradition et innovation pour assurer sa pérennité.

## **I.2. Brève définition du proverbe**

Le proverbe est une forme brève et imagée de sagesse populaire, transmise oralement et fondée sur l'expérience collective. Selon le *Dictionnaire universel des littératures* (1994, p. 1508), il s'agit d'une maxime à valeur didactique, marquée par une structure elliptique et rythmée. R. Tro Deho (2005, p. 203) y voit une expression condensée de la pensée, révélant les représentations partagées d'un groupe social, souvent véhiculée sous forme symbolique.

Chez les Baoulé, le proverbe, appelé « nyandra », littéralement « nous t'avons attrapé », est une parole empreinte de sacralité. Utilisé pour conseiller, corriger ou enseigner, il joue un rôle central dans la transmission des valeurs et l'organisation de la vie sociale. Il ne s'agit pas d'un simple ornement langagier, mais d'un outil de régulation communautaire.

Plusieurs travaux appuient cette conception. M. Cabakulu (1972, p. 10), dans son *Dictionnaire des proverbes africains*, insiste sur leur fonction normative et leur lien avec d'autres formes brèves comme les maximes ou dictons. J. Cauvin (1981, p. 8), de son côté, analyse le proverbe comme un outil de communication contextuelle, porteur de sens lorsqu'il est employé à bon escient. Enfin, Y. J. Kouadio (2008, pp. 86-87) met en lumière l'importance du raisonnement analogique dans l'interprétation proverbiale. Ainsi, le proverbe, en pays baoulé comme ailleurs en Afrique, s'impose comme un support culturel fondamental, alliant esthétique, éthique et mémoire collective.

### I.3. Présentation du corpus

Le corpus retenu pour cette étude se compose de onze (11) proverbes baoulé, recueillis au cours de causeries informelles et d'entretiens semi-directifs menés auprès de gardiens de la tradition orale, principalement des sages et notables issus de la région de Sakassou et Kodrobo<sup>6</sup>. Ces proverbes, bien que recueillis de sources variées, convergent autour d'un même noyau thématique : la paix sociale et la régulation des conflits.

Pour en faciliter l'analyse, chaque énoncé a d'abord été transcrit en version phonétique, selon l'Alphabet Phonétique International (API)<sup>7</sup>, afin de respecter les spécificités linguistiques du baoulé. Cette étape permet de préserver l'authenticité sonore et l'oralité inhérente au proverbe.

La transcription a été suivie d'une traduction littérale, destinée à restituer au plus près le sens original. Comme le souligne I.E. Tououi Bi (2014, p. 34), cette approche garantit la fidélité au message source tout en rendant possible une interprétation structurée. Une traduction plus littéraire a ensuite été proposée, afin d'en restituer le sens dans un français accessible, sans en altérer la portée culturelle.

Enfin, chaque proverbe a été replacé dans son contexte d'usage, conformément à l'approche défendue par J. Y. Kouadio (2011, p. 7), qui rappelle que le sens d'un proverbe n'émerge pleinement que lorsqu'il est lu dans la situation sociale ou relationnelle qui le fait naître. Cette mise en contexte permet d'en révéler les enjeux éthiques, sociaux et communicationnels.

#### Proverbe n° 1 :

[ **Be ku mā akɔ abɔlə dʒin.** ]

/On/ tue /pas /poulet/ faute/ jour /

« **On ne tue pas le poulet le jour où il a commis une faute.** »

#### Contextualisation :

Akissi convoqua son époux devant le chef du village pour trancher un différend. Le chef, estimant qu'il convenait d'attendre avant de rendre son jugement, fixa l'audience au lendemain et cita ce proverbe.

---

<sup>6</sup> Madame Marguerite Ahou, habitant de Sakassou, 76 ans, l'entretien eu lieu le 15 février 2025 de 11h à 12h.

Monsieur Koffi N'Dri habitant Kodrobo, conseiller du Chef, âgé 70 ans, nous nous somme entretenu le 22 février 2025 de 18h à 20h30.

<sup>7</sup> L'Alphabet Phonétique International

**Proverbe n° 2 :**

[Be ku mǎ ba tɛ i ni kun.]

/On/ tue /pas /enfant/ mauvais /sa /mère /ventre /

**« On ne tue pas un présumé mauvais enfant dans le ventre de sa mère. »**

Contextualisation :

Un devin prédit qu' Akoua portait un enfant destiné au malheur et qu'il fallait l'éliminer avant sa naissance. Refusant catégoriquement cette prophétie, le père de l'enfant s'y opposa fermement. Il cita alors ce proverbe au devin, affirmant que seule la patience permettait de révéler la vérité et qu'il fallait éviter toute précipitation.

**Proverbe n° 3 :**

[waka kungba yé man bo. ]

/arbre /un seul/ devient/ pas/ forêt/

**« Un seul arbre ne devient pas forêt. »**

Contextualisation :

Monsieur Konan utilisa ce proverbe pour admonester sa fille, qui souhaitait quitter son époux sous prétexte qu'il était pauvre. Pourtant, cet homme l'avait soutenue et soignée durant des années. À travers ce proverbe, le père lui rappela l'importance de la reconnaissance et lui conseilla de ne pas abandonner son mari simplement parce qu'elle venait de rencontrer quelqu'un de plus fortuné.

**Proverbe n° 4 :**

[ sɔ̃i klwa fiamǎ katʃɛ: nu]

/ éléphant/ peut pas/ se cacher/ savane/dans/

**« L'éléphant ne peut pas se cacher dans la savane. »**

Contextualisation :

Soupçonnant sa fille d'être enceinte, dame Makissi l'interrogea. Devant son déni catégorique, elle lui cita ce proverbe.

**Proverbe n° 5 :**

[ tʃwǎ dimǎn akɔɔ idʒaumvwɛ ]

/ épervier / n'est pas /poulet / l'ami /

**« L'épervier n'est pas l'ami du poulet. »**

Contextualisation :

Lors d'une grave pénurie d'eau au village, un camion-citerne arriva pour en distribuer. Comme il commença par ravitailler le chef, Junior, témoin de la scène, cita ce proverbe.

**Proverbe n° 6 :**

[besa ɲɔn ʝɔɓ nunzi bemāgu kunu.]

/main/deux / qui / lave/ entre / elle/

**« C'est la main gauche qui lave la main droite ; c'est la main droite lave la main gauche. »**

Contexte d'emploi

Rostand N'dri, père de deux enfants, s'inquiétait des querelles incessantes entre eux. Pour leur inculquer des valeurs de travail et de solidarité, il leur attribua chacun une parcelle à défricher. Lorsque l'aîné, ayant terminé sa tâche, voulut rentrer sans attendre son cadet, leur père lui rappela ce proverbe.

**Proverbe n° 7 :**

[ be famā kekle be szejemā ndɛ. ]

/ on / ne règle pas / conflit / pas avec la violence/

**« Un conflit ne se règle pas avec la violence. »**

Contextualisation :

Simon, planteur, eut un différend avec son voisin dont l'enfant avait piétiné l'un de ses plants. Lorsque le voisin frappa le fils de Simon, ce dernier voulut réagir violemment. Sa femme l'en dissuada en lui citant ce proverbe.

**Proverbe n° 8 :**

[sɛ sɔ̄ kun fa wakasu fa fin wɔɓ fa ɔflɛ bloowa fafin. ]

/ si/ personne/ une /prend/ excrément /te/ tape/ avec/ tape/ papaye/ mûre/avec /

**« Si une personne te tape avec un excrément, tape-le avec une papaye mûre. »**

Contextualisation :

Lors d'une campagne de sensibilisation sur la paix et la tolérance, le chef Kouassi, dans son discours, utilisa ce proverbe pour exhorter son peuple à l'unité.

**Proverbe n° 9 :**

[ bla jɛ: ɔʁ ta bwa sãgɛ: jazwa ɔʁ di gwa. ]

/ femme/ qui élève/ mouton/ mais / l'homme/ qui fixe le prix/

« **C'est la femme qui élève le mouton certes, mais c'est l'homme qui fixe le prix.** »

Contextualisation :

Suite à une querelle conjugale, Madame Konan se rendit dans sa famille pour se plaindre auprès de son père. Ce dernier, souhaitant l'amener à respecter et à honorer son mari, lui cita ce proverbe.

**Proverbe n° 10 :**

[ kɛ : jazwa woawulonɔ a ve kumã swa ẽ ]

/ quand / homme /à la maison/ il n'y a pas la faim /au foyer/

« **Quand il y a un homme à la maison, il n'y a pas la faim au foyer.** »

Contextualisation :

Monsieur Djê Kouakou, père de famille, passait ses journées à errer dans le village sans exercer d'activité productive. Un jour, pris de faim, il demanda à son épouse de quoi manger. Exaspérée, celle-ci lui répondit par ce proverbe.

**Proverbe n° 11 :**

[kɔʁmi p̄kɛ̄bɛ̄n ɔjɛ: wla sika ɔʁkule. ]

/ cou / âgé/ qui/ porte/ or/

« **C'est le cou âgé qui porte l'or.** »

Contextualisation :

Paul souhaitait succéder à son père au trône, arguant que son frère aîné Jules, ayant longtemps vécu à l'étranger, ignorait les traditions. Pour lui rappeler l'ordre de succession et l'importance de l'héritage culturel, ce proverbe lui fut adressé.

Ainsi, après avoir exposé le corpus et pris connaissance de ses fondements, nous abordons à présent l'analyse approfondie du rôle des proverbes baoulés dans la régulation sociale et la résolution des conflits.

## **II. Le proverbe baoulé, un outil de régulation sociale et de règlement des conflits**

Les proverbes baoulé régulent la société, favorisent la médiation, préservent l'harmonie sociale et garantissent une justice équitable en guidant les comportements et assurant des résolutions équilibrées des conflits.

### **II.1. Médiation et apaisement**

La médiation, dans son essence la plus profonde, s'inscrit comme une démarche de recherche d'équilibre, d'écoute et de réconciliation dans les situations de tension. Elle suppose une prise de distance face à l'urgence du conflit, une volonté sincère de comprendre les protagonistes, et une attention portée à la restauration du lien, plutôt qu'à la rupture ou à la sanction immédiate. À travers elle, l'on cherche à désamorcer les crispations et à éviter des actes irréversibles, souvent motivés par la colère, la peur ou la pression sociale.

Cette posture de patience et de discernement est au cœur de plusieurs proverbes baoulé, à l'image de celui-ci : **[Bé ku mā akɔ abɔɛ djin]**, « *On ne tue pas le poulet le jour où il a commis une faute.* » (Prov. 1). Ce proverbe, en apparence simple, suggère une vérité morale profonde : toute faute, aussi grave soit-elle, ne mérite pas d'emblée la sentence ultime. Il invite à différer le châtement, à prendre le temps de réfléchir aux conséquences d'une décision précipitée. La métaphore du poulet fautif renvoie à l'importance de la tempérance : punir à chaud peut produire des injustices irréparables, nourries par l'impulsion plutôt que par la raison. La sagesse baoulé enseigne ici que l'écoute, le recul et la modération sont des vertus essentielles à la justice.

Le proverbe suivant renforce ce même principe de prudence : **[Bé ku mā batɛ i ni kun]**, « *On ne tue pas un présumé mauvais enfant dans le ventre de sa mère.* » (Prov. 2). Par cette image forte, le proverbe dénonce les jugements fondés sur de simples présomptions. Il illustre les dangers d'une condamnation anticipée, avant même que les faits ne soient avérés ou que l'individu n'ait eu la possibilité de se révéler. L'analogie avec l'enfant à naître souligne l'idée que toute personne mérite d'être considérée dans sa potentialité, et non réduite à une réputation ou à une

crainte collective. En contexte de médiation, cela rappelle la nécessité de suspendre le jugement, de laisser place à l'explication, et d'accorder à chacun une chance d'être entendu et compris.

Or, dans bien des cas, l'attente collective va dans le sens inverse. Face à l'émotion, à la rumeur ou à l'indignation populaire, beaucoup réclament des mesures rapides, des décisions fermes, parfois irrévocables. Cette soif de justice immédiate séduit par sa dimension spectaculaire, mais elle comporte des risques majeurs : l'injustice, lorsque les faits sont mal établis ; la stigmatisation durable d'un individu ; la destruction irréparable de relations sociales ; ou encore la radicalisation de tensions au sein de la communauté.

C'est précisément contre ces dérives que se dressent les proverbes évoqués. Ils plaident pour une justice plus humaine, fondée sur l'écoute, le dialogue et la reconstruction plutôt que sur la seule punition. Par leur portée symbolique, ils nous rappellent que l'urgence n'est jamais bonne conseillère, et que dans toute situation conflictuelle, la paix durable se construit dans la lenteur, la patience et la reconnaissance mutuelle.

## II.2. Préservation de l'harmonie sociale

L'harmonie sociale repose sur l'équilibre des relations entre les membres d'une communauté, favorisant la paix, la solidarité et la bonne entente. Elle traduit la capacité d'une société à instaurer un cadre de vie stable où les tensions et les conflits sont résolus de manière concertée, garantissant ainsi une coexistence sereine. Fondée sur des valeurs partagées et des normes collectives, elle constitue un socle essentiel au développement du groupe, en assurant la préservation des liens sociaux et en consolidant la stabilité de l'ensemble.

Dans la société baoulé, cette quête d'harmonie se manifeste à travers des préceptes et des enseignements transmis le plus souvent par les énoncés proverbiaux. Ces formes discursives jouent un rôle central dans la structuration des relations sociales en inculquant des principes fondamentaux tels que la tolérance, l'entraide et le respect mutuel. Elles permettent ainsi de prévenir les conflits et de renforcer la cohésion du groupe en rappelant à chacun ses responsabilités vis-à-vis de la communauté. À ce titre, l'énoncé proverbial n°3 : **[waka kungba yé man bo.]**, « *Un seul arbre ne devient pas la forêt.* » illustre parfaitement cette vision. Il met en évidence l'impossibilité, pour un individu isolé, d'assurer seul la prospérité du groupe. Par cette image, le locuteur

exhorte à rejeter les antagonismes et à privilégier l'intérêt collectif sur les ambitions personnelles. Il s'agit d'une invitation à la solidarité et à la coopération, conditions essentielles au maintien de l'harmonie sociale. Ainsi, les parémies ne se contentent pas d'être des instruments de transmission du savoir ; ils agissent également comme des régulateurs sociaux. En valorisant l'unité et la collaboration, ils contribuent au maintien d'un équilibre nécessaire à la paix sociale et à la continuité des structures traditionnelles.

### II.3. Justice et équité

Dans les sociétés baoulé, la justice repose sur une conception profondément enracinée dans l'expérience collective et le respect des valeurs traditionnelles. Elle vise avant tout à rétablir l'équilibre social et à garantir l'équité dans le règlement des différends. À cet égard, le proverbe constitue un instrument privilégié de régulation, car il incarne une sagesse séculaire et possède une autorité intrinsèque qui confère à la parole une force incontestable.

En situation conflictuelle, l'énoncé proverbial ne se limite pas à exprimer une vérité générale ; il joue un rôle actif dans la résolution des litiges en imposant une interprétation indiscutable des faits. Il éclaire les parties en présence, apporte clarté et objectivité aux débats, et oriente la prise de décision vers une issue juste et consensuelle. Comme le souligne J. Cauvin (1980, p. 83) : « Un proverbe bien dit clôt le débat (...) Tous les participants acceptent de voir dans cette parole traditionnelle une explication de la situation qu'ils vivent et une indication de ce qu'ils ont à faire. » Ainsi, l'énoncé proverbial ne tranche pas avec autorité brutale, il convainc avec justesse et perspicacité, permettant aux antagonistes de se reconnaître dans le verdict prononcé et d'y adhérer sans contrainte. Le proverbe n°4 : **[sqi klwa fiamā katʃe : nu.]**, « *L'éléphant ne peut pas se cacher sans la savane.* » illustre bien cette dynamique judiciaire. Il signifie que la vérité, aussi dissimulée soit-elle, finit toujours par s'imposer. Lorsqu'il est mobilisé dans un contexte de règlement de litige, il marque la fin des tergiversations et contraint celui qui est en tort à reconnaître sa faute. L'évidence des faits ne pouvant être occultée, la sagesse populaire devient ainsi l'arbitre suprême, garantissant que justice soit rendue de manière équitable et acceptée par tous.

Cette approche illustre l'importance du recours à la parole traditionnelle dans la gestion des conflits au sein de la communauté baoulé. Les litiges sont souvent réglés en famille ou devant un conseil

de sages, sans recours à des instances judiciaires formelles. Certains proverbes sont directement issus de cette pratique ancestrale de médiation, tandis que d'autres ont pour vocation d'anticiper les tensions en inculquant des principes de droiture et de responsabilité individuelle. Par leur pouvoir normatif et fédérateur, ils assurent le maintien de la justice et de l'équité, piliers fondamentaux de la stabilité sociale.

### **III. Le proverbe baoulé comme instrument de culture de paix**

En tant qu'instrument de culture de paix, le proverbe rappelle les conséquences des conflits, renforce les valeurs de cohésion et de paix durable, et sert d'outil pour l'éducation à la paix intergénérationnelle.

#### **III.1. Rappel des conséquences des conflits**

Les conflits, qu'ils soient d'ordre personnel ou communautaire, ont des répercussions profondes qui dépassent souvent le cadre immédiat de l'affrontement. Chez les Baoulé, les proverbes sont des outils de sagesse utilisés pour rappeler les conséquences négatives des conflits et pour encourager la recherche de solutions pacifiques. Le proverbe n° 5 : [tfwā dimān akəʔ idzaumvwɛ.], « *L'épervier n'est pas l'ami du poulet.* » illustre bien l'ampleur des conséquences néfastes d'un conflit. L'épervier et le poulet, bien que tous deux appartenant à la même famille de volailles, se retrouvent dans une opposition irréconciliable dans cette image : l'épervier, prédateur, représente la violence et l'injustice, tandis que le poulet, proie vulnérable, incarne la souffrance et l'impuissance. Normalement, étant des créatures de la même famille, ces deux animaux ne devraient jamais se retrouver dans une telle situation d'hostilité. Ce proverbe souligne que lorsque des conflits éclatent, des liens sont brisés, et des déséquilibres s'installent dans la société. En effet, si les principes de respect et de solidarité étaient respectés depuis toujours, de tels affrontements ne surviendraient pas. L'épervier, en attaquant le poulet, déstabilise l'harmonie qui devrait régner entre des membres d'une même communauté. Il illustre ainsi les conséquences destructrices de la violence et des conflits : perte de confiance, rupture des relations et affaiblissement de la cohésion sociale.

Ce proverbe enseigne que de telles situations ne devraient pas se produire, car elles portent atteinte à l'ordre et à l'harmonie sociale. Lorsqu'un conflit naît, il devient urgent de rétablir l'équilibre et de

chercher la réconciliation pour préserver la paix au sein de la communauté. Les Baoulé, à travers cette sagesse populaire, rappellent que la gestion pacifique des différends est essentielle pour éviter que de tels dégâts ne se produisent.

### III.2. Renforcement des valeurs de réconciliation et de paix durable

En pays baoulé, la paix et la réconciliation reposent sur un socle de valeurs profondément enracinées dans la tradition, où l'entraide et la complémentarité entre les individus constituent les piliers du bon fonctionnement de la société. À cet égard, le proverbe [**besa ꞑṣṣ ꞑṣṣ nunzi bemāgu kunu.**], « *C'est la main gauche qui lave la main droite ; c'est la main droite qui lave la main gauche.* » (Proverbe n°6) illustre avec justesse cette vision du monde. Il met en exergue une réalité fondamentale : aucun individu ne saurait prospérer dans l'isolement, car l'harmonie sociale repose sur la coopération et le soutien mutuel.

L'usage de cet énoncé proverbial dans le discours baoulé traduit ainsi une exhortation à la solidarité et à la réconciliation. Il rappelle que la discorde fragilise la communauté tandis que l'unité la fortifie. Dès lors, il s'inscrit dans une dynamique où la restauration des liens sociaux, après une mésentente ou un conflit, s'impose comme une nécessité absolue. Comme le dit un autre proverbe baoulé, [**sa un-wunzi mā i māgù ɔṣti kpa.**]<sup>8</sup>, « *La main qui refuse d'être lavée par l'autre restera toujours sale.* » Par cette image éloquente, la sagesse populaire enseigne que le pardon et l'entraide sont des principes fondamentaux pour préserver la cohésion du groupe.

Dans cette perspective, la solidarité ne saurait se limiter à une simple assistance matérielle (E.I. Tououi Bi, 2014, p. 37) ; elle implique également la capacité de chacun à pardonner et à œuvrer activement pour la réconciliation, contribuant ainsi à l'instauration de la réconciliation et de la paix durable. C'est en cela que le proverbe : [**sa ꞑṣṣ ꞑṣṣ nunzi.**]<sup>9</sup>, « *les mains se lavent mutuellement* » prend toute sa portée, symbolisant à la fois l'interdépendance des membres de la société baoulé et l'importance des valeurs partagées dans la consolidation des relations sociales.

### III.3. Éducation de la paix intergénérationnelle

---

<sup>8</sup> Une autre reformulation du proverbe n°6.

<sup>9</sup> *Idem.*

Issue du latin *educatio* (« élever ») et *educare* (« élever », « former »), l'éducation désigne l'ensemble des actions menées pour instruire et façonner un individu, tant sur le plan intellectuel que moral et social (L.M. Morfaux, 1980). Elle peut être qualifiée de pédagogie lorsqu'elle s'adresse aux enfants, et d'andragogie lorsqu'elle s'adresse aux adultes. Toutefois, dans les sociétés africaines, et notamment chez les Baoulé, l'éducation va au-delà de la transmission des savoirs formels : elle s'enracine dans une sagesse communautaire multiséculaire, où le proverbe constitue un levier central de l'apprentissage des valeurs collectives.

Dans la société baoulé, l'éducation est intrinsèquement intergénérationnelle : elle repose sur des principes transmis oralement d'une génération à l'autre, souvent par le biais de récits, d'exemples vécus, et surtout de proverbes. Ces derniers, qui condensent des siècles d'observation sociale, jouent un rôle structurant dans l'apprentissage des règles de vie. Ils servent à rappeler les normes établies, à prévenir les conflits, à éduquer à la modération et à promouvoir la paix au sein du groupe. Le proverbe n'est jamais prononcé au hasard : il intervient comme une réponse appropriée à une situation précise, et il est souvent suivi d'explications et de conseils prodigués par les Anciens.

Ainsi, les interactions éducatives chez les Baoulé s'organisent autour de plusieurs rapports essentiels : entre les Anciens et les jeunes, entre les hommes et les femmes, et entre les adultes et les enfants. Les Anciens occupent une place prééminente, car ils sont les gardiens des valeurs ancestrales. Leur parole, portée par le proverbe, fait autorité. Leurs interventions dans les conflits sont souvent décisives, car elles visent à restaurer l'harmonie sans recourir à la violence.

C'est ce que souligne Monsieur Koffi N'Dri, notable à Kodrobo, en évoquant le proverbe suivant : [**ŋɛ ɓɔ̃ kun fa wakasu fa fin wɔɓ fa ɔfle bloowa fafin**], « *Si une personne te frappe avec un excrément, réponds-lui avec une papaye mûre.* » (Proverbe n°7). Il confie :

Ce proverbe, je l'ai entendu pour la première fois dans ma jeunesse, alors qu'un homme venait de se faire humilier publiquement par son beau-frère. Il voulait répliquer avec violence. C'est mon oncle, le chef du village, qui lui dit ce proverbe. Il lui expliqua que la paix coûte parfois l'orgueil, mais qu'elle est plus précieuse que la vengeance. C'est ce jour-là que j'ai compris que le proverbe, chez nous, n'est pas juste un mot, c'est un rempart contre la guerre.

De même, Madame Marguerite Ahou, résidente de Sakassou, revient sur un souvenir lié au proverbe : **[be famã kekke be sjezjemã ndɛ]**, « *Un conflit ne se règle pas avec la violence.* » (Proverbe n°8). Elle témoigne : « C'était lors d'un mariage qui tournait mal à cause de la dot. Les familles étaient prêtes à s'insulter. Une vieille femme s'est levée et a dit ce proverbe. » Elle a ajouté : « Une famille divisée par un mariage devient ennemie à jamais. Ce jour-là, on a tout arrêté, et les discussions ont repris calmement. Ce proverbe a sauvé deux familles. »

Ces exemples illustrent la manière dont les proverbes baoulé sont utilisés dans le feu de l'action, pour désamorcer les conflits et enseigner la retenue. Ils sont donc de puissants outils de réconciliation sociale, transmis dès l'enfance.

L'éducation baoulé ne se limite pas aux rapports entre générations. Elle intègre également une dimension genrée, où les rôles entre hommes et femmes sont définis par les normes coutumières. Bien que la femme occupe une place essentielle dans la gestion du foyer, la parole publique, notamment dans les décisions collectives, est souvent réservée à l'homme. Cette réalité est reflétée dans plusieurs proverbes, comme : **[bla jɛ: ɔɔ ta bwa sãgɛ: jazwa ɔɔ di gwa]**, « *C'est la femme qui élève le mouton, certes, mais c'est l'homme qui fixe le prix.* » (Proverbe n°9) ; **[kɛ : jazwa woawulonɔ a ve kumã swa ɛ]**, « *Quand il y a un homme à la maison, il n'y a pas de faim au foyer.* » (Proverbe n°10).

Madame Marguerite Ahou commente à ce sujet :

Quand j'étais jeune mariée, on m'a répété plusieurs fois ce proverbe. Il ne faut pas le comprendre comme une humiliation. C'est un rappel que chacun a sa place : la femme travaille, mais l'homme porte la parole. Mais aujourd'hui, les jeunes femmes veulent aussi parler. Alors il faut trouver un nouvel équilibre, mais sans détruire l'ancien.

Cette lecture contemporaine met en lumière les tensions entre la tradition et les mutations sociales actuelles, mais aussi la capacité du proverbe à évoluer sans se trahir. Enfin, le rapport entre jeunes et aînés est structuré par une éthique de respect et d'écoute. Les jeunes ne peuvent pas utiliser les proverbes comme bon leur semble : ils doivent d'abord apprendre à les entendre, à en saisir les subtilités, et à reconnaître l'autorité de ceux qui les transmettent.

Monsieur Koffi N'Dri le confirme en citant : [kɔ̃mi p̃kɛbɛ̃n ʒɛ: wla sika ɔ̃kule], « *C'est le cou âgé qui porte l'or.* » (Proverbe n°11). Il précise : « Ce proverbe, je le dis souvent à mes petits-fils quand ils veulent décider sans écouter. L'or, c'est la sagesse. Et la sagesse, elle vient avec le temps. Chez nous, un jeune qui parle trop est un danger. Il doit d'abord s'asseoir, écouter, apprendre. » Ce témoignage met en lumière le rôle formateur du proverbe dans l'apprentissage de l'humilité, de la patience, et de la hiérarchie sociale.

L'éducation à la paix intergénérationnelle chez les Baoulé ne repose pas uniquement sur des règles ou des interdits. Elle est incarnée dans la parole proverbiale, qui agit comme un code de conduite, un outil de régulation, mais aussi un moyen d'émancipation morale. En intégrant les témoignages de figures locales comme Madame Ahou et Monsieur N'Dri, on comprend que le proverbe est plus qu'un artefact linguistique : il est un acte social qui soigne, unit, et perpétue la mémoire collective. Loin d'être figé, il s'adapte aux contextes, et c'est précisément cette souplesse culturelle qui permet aux communautés de continuer à croire dans la force des mots pour désamorcer les violences et préserver l'équilibre communautaire.

## Conclusion

En définitive, les proverbes baoulé constituent un pilier fondamental de la gestion des conflits et de la consolidation de la paix durable. En tant que mécanismes de régulation sociale, ils orientent les comportements, cultivent la sagesse et atténuent les antagonismes en favorisant une communication mesurée et réfléchie. Leur intégration dans les pratiques de médiation et de palabres traditionnelles illustre leur efficacité dans la résolution des différends et le maintien de l'équilibre au sein des communautés.

Par ailleurs, ces proverbes s'imposent comme des vecteurs incontestables de la culture de la paix. En véhiculant des valeurs cardinales telles que la tolérance, le respect et l'unité, ils instaurent un cadre propice à l'harmonie sociale. En encourageant le dialogue et la compréhension mutuelle, ils contribuent à désamorcer les tensions et à fortifier le vivre-ensemble. Ainsi, la préservation et la transmission de ce patrimoine immatériel apparaissent comme une nécessité impérieuse pour garantir la pérennité d'une société fondée sur la sagesse et la concorde. Leur transmission aux générations futures demeure un enjeu crucial pour la stabilité et l'identité culturelle du peuple baoulé.

## Bibliographie

CABAKULU Mwamba (1972), *Dictionnaire des proverbes africains*, Paris, L'Harmattan.

CAUVIN Jean (1980), *Comprendre la parole traditionnelle*, Paris, Saint-Paul.

KOUADIO Yao Jérôme (2011), *Proverbes négro-africains et modernité : le cas du proverbe baoulé (Côte d'Ivoire)*, Thèse de Doctorat d'Etat (sous la direction de Professeur ZIGUI Koléa Paulin), Bouaké, Université de Bouaké.

MORFAUX Louis-Marie (1980), *Vocabulaire de la philosophie et des humaines*, Paris, Armand-Colin.

POTTIER Bernard (1970), « Le Domaine de l'ethnolinguistique », in *Langages*, n°18, pp.3-77.

SÜSKIND Patrick (1998), *Le Parfum*, Paris, Le Livre de Poche.

TOUOUI BI Ernest Irié (2014), *Proverbes gourou : Saillies, humour et sagesse en Côte d'Ivoire*, Côte d'Ivoire, L'Harmattan.

TRO Dého Roger (2005), *Création romanesque négro-africain et ressources de la littérature orale*, Paris, L'Harmattan.